

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 70 (1952)
Heft: 22

Artikel: Discours prononcé à l'occasion de l'ouverture du cours de technique de la circulation routière
Autor: Favre, Henry
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-59614>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Berichterstattung über den Kurs für Strassenverkehrstechnik an der ETH Zürich, 21. bis 23. Februar 1952

Um die wertvollen Referate dieses Kurses weitem Kreisen zu vermitteln, wurde beschlossen, sie vollinhaltlich zu drucken, und zwar die einen in «Strasse und Verkehr», die anderen in der «SBZ». Wir freuen uns, mit dem Beginn dieser Aufsatzreihe das heutige Heft eröffnen zu können. Die übrigen Referate, deren vollständige Liste der Leser in Heft 5, S. 74 findet, werden in zwangloser Reihe folgen. Ein Sonderdruck aus beiden Zeitschriften, welcher sämtliche Referate

vereinigt, wird im August 1952 erhältlich sein bei der Vereinigung Schweizerischer Strassenfachmänner, Seefeldstrasse 9, Zürich, Tel. (051) 32 69 14.

Ueber den sehr erfolgreichen Verlauf des Kurses haben wir in Heft 9, S. 184, kurz berichtet, über die Veranstalter, über Zweck und Bedeutung des Kurses orientieren die folgenden Begrüßungsworte des Rektors der ETH, Prof. Dr. Henry Favre:

Discours prononcé à l'occasion de l'ouverture du Cours de Technique de la Circulation routière

Mesdames, Messieurs,

DK 374.5:656.1 (494.34)

Il y a six ans, en 1946, environ 120 000 véhicules motorisés circulaient sur nos routes suisses. On peut en compter actuellement plus de 300 000. L'augmentation annuelle a donc été, en moyenne, supérieure à 30 000, depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Il faut d'ailleurs s'attendre à voir le nombre des véhicules croître encore à la même cadence dans les années qui viennent, car rien ne supprimera du cœur de l'homme ce besoin intense de changer de place, où Pascal voyait déjà la source de tous les malheurs de l'humanité: ... «ne pas savoir se tenir en repos dans une chambre»...

développe de plus en plus, est cependant celui de la circulation routière.

J'ai tenu à rappeler ces quelques détails, pour souligner l'importance des collectivités qui se sont associées pour organiser ce cours.

Cette énorme augmentation du trafic routier pose une foule de problèmes de natures très diverses: technique, économique, juridique, policière et même sociale. Et la plupart de ces problèmes demandent des solutions urgentes.

Trois cent vingt personnes approximativement ont répondu à l'appel des organisations citées et sont réunies aujourd'hui dans cette salle. Un tiers environ de cette assemblée est composée de spécialistes de la construction routière et sont délégués par des administrations cantonales ou communales, le second tiers est formé de fonctionnaires de la Police et des services officielles de contrôle, et le troisième, de personnes appartenant à des organisations privées, telles que des associations concernant la circulation routière, des entreprises de construction, etc. La présence du Chef de l'Inspection Fédérale des Travaux Publics et de plusieurs chefs de départements cantonaux prouve toute l'attention qu'apportent nos autorités à cette manifestation.

Pour les résoudre, il ne faut plus songer à appliquer d'anciennes méthodes empiriques. Il est au contraire indiqué de procéder rationnellement, en étudiant d'abord avec précision les relations de cause à effet, puis en créant des règles générales, dont l'application permettra de faire face à la situation; en un mot, il est nécessaire de chercher à développer ce qu'on appelle déjà la «science de la circulation».

Il est évident que les trois jours prévus pour la durée de ce cours ne permettront pas de pousser l'étude des problèmes posés par la circulation au-delà de certaines limites. Mais, comme dans tous les congrès, l'essentiel est d'abord que chacun fasse le point, en entendant des exposés faits par des spécialistes qualifiés et en prenant part à des discussions sur les sujets traités. L'essentiel est aussi d'échanger des idées à l'occasion de conversations privées en marge des séances officielles, idées qui conduisent souvent à ouvrir des horizons nouveaux. L'essentiel est enfin d'établir ou de renforcer des contacts personnels qui porteront leurs fruits dans les années qui viennent.

C'est pour contribuer à atteindre ce but que la Fédération Routière Suisse (Schweizerischer Strassenverkehrsverband), l'Union Suisse des Professionnels de la Route (Vereinigung Schweizerischer Strassenfachmänner) et le Bureau Suisse d'Etudes pour la Prévention des Accidents (Schweizerische Beratungsstelle für Unfallverhütung) ont pris l'heureuse initiative d'organiser à Zurich ce «Cours de Technique de la Circulation Routière».

La première de ces organisations, qui est de caractère privé, est formée de toutes les associations intéressées à la circulation routière et à l'économie des véhicules à moteur. Elle compte plus de quarante membres corporatifs. La seconde est l'association des spécialistes de la construction des routes. Elle recrute ses membres aussi bien parmi les fonctionnaires cantonaux et communaux représentant leurs administrations, que dans l'industrie privée. Elle a pour but non seulement l'étude des techniques de la construction des routes, mais aussi l'établissement des normes pour cette discipline. La troisième, enfin, est une institution privée, créée il y a environ douze ans par la SUVAL et par les sociétés suisses d'assurance. Son but, qui est très général, est de conseiller dans certains domaines toutes les industries, même les agricoles, en matière d'accident. Son domaine principal, qui se

Messieurs, l'Ecole polytechnique fédérale est heureuse que vous l'ayez choisie pour y tenir vos séances et je me fais un plaisir de vous saluer en son nom. Elle a pu mettre à votre disposition l'amphithéâtre où se donnent les principaux cours de physique et où de nombreux savants, suisses ou étrangers, ont aussi l'occasion de commenter leurs éminents travaux. Je pense que c'est là une atmosphère qui favorisera les exposés que vous allez entendre, ainsi que les discussions qui suivront.

En terminant, je tiens à former les vœux les meilleurs pour la réussite de ce cours. Puissent ses résultats contribuer à l'avancement d'une question de première importance, qui intéresse non seulement la Suisse, mais certainement tous les pays civilisés.

Henry Favre

Möglichkeiten und Grenzen der Unfallverhütung im Strassenverkehr

Von Dipl. Ing. MAX STAHEL, Professor für Strassen- und Eisenbahnbau an der ETH, Thalwil (Zürich)

DK 656.1:614.8

1. Einleitung und Aufgabe

a) Aus dem grossen Gebiet der Verkehrstechnik sollen, nach dem Willen der Initianten, in diesem Vortragskurs vor allem die Fragen der Sicherheit im Strassenverkehr und ihre mannigfache Verflechtung mit der Leistungsfähigkeit der Strassen und Plätze behandelt und gefördert werden.

Aufgabe meines einleitenden Referates ist die systematische Betrachtung der Methoden, die uns zur Hebung der Verkehrssicherheit zur Verfügung stehen. Damit wird gleichzeitig der Rahmen skizziert, der die folgenden, der Behandlung einzelner Probleme gewidmeten Vorträge zusammenfasst.

Nach bewährter Erfahrung können schwere Aufgaben

niemals erfolgreich bewältigt werden, wenn ihre Schwierigkeiten verkannt oder missachtet werden. Es wird deshalb hier auch auf die Schwierigkeiten und Grenzen in der Anwendung der verschiedenen Methoden hingewiesen; nicht um damit zögerndes Zuwarten zu unterstützen, sondern um die nüchterne Einschätzung der Erfolgsmöglichkeiten und die aussichtsreichste Kombination der Mittel zu fördern.

b) Die Aufgabe der Unfallverhütung stellt sich auf vielen Gebieten, vor allem auch bei der Berufsarbeit. Dass die Arbeitsunfälle, menschlich und wirtschaftlich, von gleicher Bedeutung sind wie die Verkehrsunfälle, kann durch die Zahlen der Tabelle auf S. 314 illustriert werden.